



**SYNDICAT D'EAU POTABLE
CRUSSOL – PAYS DE VERNOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU 22 Juin 2022**

Département de l'Ardèche - Arrondissement de Tournon-sur-Rhône

Délibération N° 21 – 2022

**OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR LA CONSTRUCTION DE LA
MAISON DE L'EAU – COMMUNE DE CHARMES SUR RHONE**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux Juin à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Romain-de-Lerps, sous la présidence de Christian ALIBERT, Président.

Nombre de membres en exercice : **56**

Nombre de membres présents : **35**

Qui ont pris part au vote : **36**

Date de convocation du Comité : **13 Juin 2022**

Etaient présents : MM. ALIBERT Christian, BASSET Fabrice, BONNEFOY Philippe, BOUVIER Gilbert, BRUN Gilles, CIMAZ Michel, CHABOUD Stéphan, CHAREYRON André, CLAVERIE Jean-Yves, CLOUE Jacky (Suppléant), COMTE Jean-Paul, DE TRUCHIS Michel, DELOCHE Michel, DIETRICH David, FRECHET Marcel, GIBAUD Philippe, LA RUSSA Gilbert, LEBRE Gilles, LE GALL Matthieu, LYONNAIS Patrice (Pouvoir de MATHIEU Clémence), MOUNIER Maxence, PICCOTTI Bernard, REYNAUD Régis, ROMAIN Christian, SEIGNOBOS Éric,
Mmes BSERENI Stella, CHAMBON Ghislaine, GOUMAT Laetitia (Suppléante) MACHISSOT Ginette, MAYER Maryane (Suppléante), MONDON Catherine (Suppléante), MORIN-PATE Edith (Suppléante), PRALY Thérèse, SIMON Anne, TRACOL Germaine.

Suppléants non votants : CHAMBONNET Daniel, FLUCHAIRE Alain,

Etaient Excusés ou Absents : MM. KERENFORT Jean-Paul, MOUNIER Fabien, BOUCHARDON Benoit, BRERO Laurent, CHARRETTE Joël, COULMONT Hervé, DARNAUD Mathieu, DEFAIVRE Claude, DROGUET Xavier, DURAND Gilles, JULIEN Brice, GARAYT Frédéric, GERLAND Brice, LAFAGE Stéphane, LEBRAT Jérôme, RIAILLON Jean, RICOU-CHARLES Yvan, THOMAS Christophe,
Mmes ALLEMAND Bertille, BESSET Véronique, CAUBET Caroline, MATHIEU Clémence (Pouvoir à LYONNAIS Patrice), PEYROUSE-VETTER Roselyne, ROSSI Bénédicte, TAKES Karine, TERROT-DONTEWILL Anne,

Secrétaire de séance : M CIMAZ Michel

Délibération N° 21 – 2022

OBJET : ACQUISITION D'UNE PARCELLE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DE L'EAU – COMMUNE DE CHARMES SUR RHONE

LE RAPPORTEUR : Monsieur BONNEFOY Philippe, 1^{er} Vice- Président.

Afin de construire la maison de l'eau sur la Commune de Charmes-sur-Rhône, le syndicat souhaite se porter acquéreur du terrain de 1 720 m² maximum à prendre sur la parcelle cadastrée NT n°44, et propriété de Mme PEROUX Marie-Jeanne.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve l'acquisition de la parcelle ci-dessous énoncée pour la construction de la Maison de l'eau susdit : Commune de Charme-sur-Rhône : parcelle cadastrée à la section NT n°44

- autorise Monsieur le Président à négocier l'acquisition de ce terrain pour un prix de 30 € le m² ;

- charge Monsieur le Président de toutes les suites à donner : choix du notaire, signature de l'acte de vente et de toutes pièces afférentes à ce dossier.

- dit que le syndicat prendra à sa charge tous les frais accessoires (géomètre, notaire, droits d'enregistrement et de renseignement, etc...).

Ainsi fait et délibérés les, jours, mois et an susdits.
Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Christian ALIBERT



Transmis au contrôle de légalité le 24 Juin 2022